



**Topographie** Service de la topographie  
Ministère des Ressources Naturelles du Québec  
**Possibilités d'utilisation agricole** Institut de recherche et de développement en agroenvironnement  
Acquisition sous forme papier: Institut des Tuques du Canada, ARDA, 1:50 000, 1969  
Acquisition sous forme numérique: Département de la cartographie, IRDA.

Cette carte a été réalisée à l'aide du projet GIRMA (Gestion Intégrée des Ressources en Milieu Agricole) développé par la Direction des Ressources Informationnelles du MAPAQ.

**Échelle : 1:20000**

Équidistance des courbes de niveau 10 mètres

Projection transverse de Mercator Modifiée (MTM)  
Surface de référence ellipsoïde GRS80  
Système de référence géodésique NAD 1983 (NAD 83)

**Signes conventionnels**

• Bâtiement

■ Bâtiement en construction

△ Bâtiement en ruine

■ Maison mobile

□ Campement

■ Terrain de camping

■ Hydrobase

■ Marais et étang ouvert

■ Banc d'eau

■ Ruisseau - Point

■ Pont

■ Flèche

■ Ruisseau - Ligne

■ Voie ferrée

■ Route de transport d'énergie

■ Autre

■ Courbes de niveau - Ligne

■ Courbes intermédiaires

■ Cadastre - Ligne de cadastre

■ Cadastre - Ligne de lot

■ Cadastre - Ligne de complément

■ Habitation - Ligne

■ Tic des coordonnées MTM

■ Hydrographie - Surface

■ Réseau hydrographique

■ Ruisseau hydrographique

■ Ruisseau humide

■ Complément au Réseau hydrographique

■ Réseau routier

■ Autres

■ Complément au Réseau routier

**Legendes des possibilités agricoles des sols**

**CLASSES**

La présente méthode de classement regroupe les sols minéraux en sept classes d'après les limitations contenues dans les sols géologiques. Les sols des classes 1, 2, 3 et 4 sont considérés aptes à la production continue des récoltes de grande culture, alors que les classes 5 et 6 ne conviennent qu'aux plantes fourragères vivaces et ceux de la classe 7 ne conviennent à aucun de ces producteurs.

**Les classes sont les suivantes :**

- Le travail du sol et les croûtes se font à l'aide de la machine tractée.
- Le terrain qui nécessite des aménagements (y compris le défrichement), que l'exploitant peut effectuer lui-même, est classé comme étant modérément élevé pour une exploitation.
- Le terrain qui nécessite des aménagements dépassant les capacités de l'exploitant lui-même est classé des limitations actuelles.
- Des limitations liées à la distance des marchés, de la qualité des routes, de l'emplacement ou de l'étendue des exploitations, ou mode de faire-valoir des systèmes de culture, de l'habileté ou des ressources des exploitants, ni leur volonté de faire valoir leur production.
- Le classement tient compte des aptitudes des sols pour la production d'arbres, l'établissement de vergers, le travail des sols et de plantes d'ornement, la récolte de fruits.
- Les classes sont fondées sur les limitations qui sont rencontrées dans les sols utilisés.
- D'autres limitations peuvent exister sur plusieurs sortes de sols, dont certains, dans une même classe, exigent une gestion et des traitements différents.

**CLASSE 1 - SOLS NE COMPORANT AUCUNE LIMITATION IMPORTANTE DANS LEUR UTILISATION POUR LES CULTURES.**

Ces sols sont profonds, bien ou imperméable drainés, ils retiennent bien l'eau et, à l'état naturel, sont facilement utilisables pour la culture. Les travaux de culture et d'entretien sont faciles. Une bonne gestion permet d'en obtenir une productivité élevée et modérément élevée pour un choix étendu de grandes cultures.

**CLASSE 2 - SOLS COMPORANT DES LIMITATIONS QUI PEUVENT ÊTRE CORRIGÉES PAR DES PRATIQUES MODÉRÉES DE CONSERVATION.**

Ces sols sont profonds et retiennent bien l'eau, mais sont soit trop humides, soit trop secs. Les travaux d'entretien sont quelque peu difficiles. Une bonne gestion y assure une productivité variée de modérément élevée à élevée pour un choix passablement grand de cultures.

**CLASSE 3 - SOLS COMPORANT DES LIMITATIONS MODÉRÉMENT GRAVES QUI RESTREIGNENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION.**

Ces sols de cette classe ont des limitations plus graves que ceux de la classe 2. Elles touchent une ou plusieurs des caractéristiques suivantes : température, humidité, sols minéraux, sols organiques et moyens choisis et méthodes de conservation. Bien exploités, ces sols ont une productivité passable ou modérément élevée pour un assez grand choix de cultures.

**CLASSE 4 - SOLS COMPORANT DES LIMITATIONS QUI RESTREIGNENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION.**

Tes sols sont très limités par l'un ou plusieurs des éléments suivants : température, humidité, sols minéraux, sols organiques et moyens choisis et méthodes de conservation. Les sols sont peu ou pas seulement productifs pour un choix très restreint de cultures, mais ils peuvent avoir une productivité élevée pour une culture spécialement adaptée.

**CLASSE 5 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES ET NE CONVIENNENT PAS À LA CULTURE NI À LA PLANTATION DE PLANTES FOURRAGERES VIVACES.**

Mais SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORATION.

Ces sols sont très limités par l'un ou plusieurs des éléments suivants : température, humidité, sols minéraux, sols organiques et moyens choisis et méthodes de conservation. Les pratiques d'amélioration peuvent compenser le défrichement, les lacs culturels, les terrains consolidés et les talus.

**CLASSE 6 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES INAPTES À PRODUIRE D'AUTRES PLANTES QUE DES PLANTES FOURRAGERES VIVACES ET NON SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORATION.**

Ces sols sont très limités par l'un ou plusieurs des éléments suivants : température, humidité, sols minéraux, sols organiques et moyens choisis et méthodes de conservation. Ces sols sont utilisables pour certaines puissances souterraines, mais leurs limitations sont tellement graves qu'il n'est guère pratique de chercher à les améliorer à l'aide des machines agricoles, soit parce que le terrain ne se prête pas à leur utilisation, soit parce que le sol n'est pas assez sec pour être labouré, soit parce que la pénétration dans le sol n'est pas assez élevée, soit encore parce que la pénétration dans le sol n'est très courte.

**CLASSE 7 - SOLS INUTILISABLES SOIT POUR LA CULTURE SOIT POUR LES PLANTES FOURRAGERES VIVACES.**

Cette classe comprend aussi les étendues de roche nu, toute superficie dépourvue de sol et les étendues d'eaux trop profondes pour figurer sur les cartes.

**SOLS ORGANIQUES - (Non inclus dans le système de classement)**

**Sous-classes**

Ces classes sont les classes qui sont subdivisées en sous-classes après des limitations reconnues. Ces subdivisions sont les suivantes :

- C Climat désavantageux - La principale limitation est sur la base température, soit la faible précipitation ou sa mauvaise répartition au cours de la période de végétation ou un ensemble de ces facteurs.
- D Mauvaise structure, perméabilité restreinte, ou les deux - Les sols sont difficile à labourer, ils absorbent lentement, ou la profondeur de la couche d'humidification est limitée.
- E Erosion par le vent - Les dommages causés antérieurement par l'érosion limitent l'utilisation du terrain pour l'agriculture.
- F Fertilisé - Faible fertilité due au manque d'éléments minéraux assimilables, à la forte acidité ou alcalinité, la faible capacité d'échange, de forces tenues en carbone de la plante ou la présence de composés toxiques.
- I Inondation - Les eaux des cours d'eau et des lacs limitent l'utilisation du terrain pour l'agriculture.
- M Humidité - La faible capacité de rétention pour l'eau, causée par les caractéristiques désavantageuses des sols, limite la croissance des plantes cultivées. (Ne confondre pas avec la sécheresse due au climat).
- N Salinité - La présence de sels solubles limite la croissance des plantes cultivées.
- P Pierraille - Les pierres nuisent aux travaux de préparation, d'ensemencement et de moisson.
- R Sol mince ou roche consolidée - La roche consolidée se trouve à moins de trois pieds de la surface.
- S Limitations du sol - Présence de deux ou plusieurs classes de limitations.
- T Térrel défrichable - La densité ou le modèle du terrain limite l'utilisation pour l'agriculture.
- W Excès d'humidité - L'utilisation pour l'agriculture est limitée par la présence d'un excès d'eau provenant de canalisations ou de l'assèchement des sols.
- X Limitations peu graves mais cumulatives - Sol étant l'objet d'une limitation modérée, causé par l'effet cumulé de plusieurs caractéristiques défavorables dont chacune prise séparément n'est pas assez grave pour être une limitation.
- Z Limitations très graves mais cumulatives - Sol étant l'objet d'une limitation sévère, causé par l'effet cumulé de plusieurs caractéristiques défavorables dont chacune prise séparément n'est pas assez grave pour être une limitation.

**SYMBOLES**

Les gros chiffres indiquent les classes de possibilité.

Les petits chiffres placés devant un numéro de classe indiquent la proportion dans laquelle cette classe est présente sur un total de 10.

Les lettres placées à la suite des numéros de classe indiquent les sous-classes, c'est-à-dire les limitations.

**EXEMPLES :**

4<sup>1</sup> Désigne une superficie de classe 4 dont les limitations sont dues au relief et à la pierraille.

2<sup>7</sup> 4<sup>3</sup> Désigne une superficie de classe 2, avec limitation due au relief, et de classe 4, avec limitation due à la pierraille, l'une et l'autre occupant le terrain dans les proportions de 7/3.

N.B. La surface utilisée pour toute superficie est déterminée par le premier chiffre du symbole.  
Pour les superficies comprenant deux ou trois classes, la classe dominante est indiquée la première.

**irda** Institut de recherche et de développement en agroenvironnement

### Classement des sols selon leurs possibilités d'utilisation agricole

Édition : Cartographie : IRDA  
2700 rue Émerson  
Québec, P.Q.  
G1P 3W1  
Tél : 418-643-2380  
www.irda.qc.ca

Échelle : 1:20000  
Feuille 1 et  
21805201